

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 10
En un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
2 Janvier 1882.

Chronique générale.

M. Gambetta est aux prises avec des em-
baras qu'il serait injuste de méconnaître.
Il ne considère pas sans amertume l'avorte-
ment de ses espérances, que ses flatteurs ne
peuvent réaliser et que ses adversaires com-
battent.

Le pays, auquel on promettait des dégré-
vements, sait que la parole de M. Devès est
inconciliable avec celle de M. Lesguillier.
Le ministre de l'agriculture dit : « Nous allons
diminuer les recettes en allégeant les im-
pôts » ; le sous-secrétaire d'Etat aux travaux
publics s'embrouille dans de fantastiques
calculs et s'écrie : « Nous allons accroître
les dépenses. »

Le Journal officiel a continué d'enregistrer
les nombreuses faveurs accordées par les
ministres à l'occasion du jour de l'an. Les
dernières consistent en trente croix distri-
buées par les beaux-arts, les travaux pu-
blics et la grande chancellerie. En tête de
ces heureux élus figure M. Emile Augier,
qui est promu au grade de commandeur, et
M. Faure, qui reçoit la croix de chevalier, à
son double titre d'ancien professeur au Con-
servatoire et d'ancien artiste à l'Académie de
musique.

De très-importantes promotions ont eu
lieu dans diverses armées.

On trouve à la suite de ces nombreux
actes un décret faisant partie des vivisections
de M. Paul Bert. Ce hardi réformateur sup-
prime aujourd'hui le stage exigé des candi-
dats aux divers ordres d'agrégation des ly-
cées par le décret du 10 février 1869.

Le Temps a publié des appréciations in-
quiétantes sur la situation en Tunisie et en
Algérie. Voici un autre organe républicain,
le Journal des Débats, qui exprime les mêmes
anxiétés pour l'avenir :

« Nous avons à diverses reprises exprimé
le regret que le général Delebecque n'eût
pas poussé jusqu'à Figuié lors de la der-
nière expédition dans le Sahara oranais et
qu'il se fût borné à fouiller la région des
Ksours. On est aujourd'hui presque généra-
lement d'accord pour considérer comme
nuls les résultats de la campagne d'automne
et l'on n'est pas sans appréhensions sur
les projets d'offensive que semblent méditer
les insurgés enhardis par notre manque de
vigilance. »

« Un journal des plus sérieux, le Moni-
teur de l'Algérie, n'évalue pas à moins de 50
ou 60,000 hommes les forces que les insur-
gés et leurs alliés pourraient réunir à un
moment donné. Il y a, on doit le croire,
quelque exagération dans ce chiffre, mais il
n'en est pas moins vrai que la situation
commande des mesures de prudence ex-
ceptionnelles et qu'il est de toute nécessité
que sur aucun point nous ne nous lais-
sions surprendre, afin de ne pas fournir
un thème nouveau aux agitateurs musul-
mans. »

Ainsi, d'après ces deux journaux, le
Temps et les Débats, aucun résultat n'a été
obtenu. Nos troupes ont fait des expéditions
très-coûteuses et très-pénibles pour n'aboutir
à rien. La raison en est bien simple.
Nous avons affaire, là-bas, à un ennemi
insaisissable, qui se dérobe à tout engage-
ment sérieux ; et, comme sa ligne de re-
traite est indéfinie, il se réfugie au désert où
nos colonnes ne peuvent l'atteindre, et d'où

il reviendra au premier moment favorable
pour fondre sur nos possessions.

Voilà le danger qui est signalé par ces
deux journaux républicains et que les récen-
tes expéditions n'ont pas conjuré.

Nous lisons dans l'Union, de Paris :

« On nous raconte un fait édifiant, qui
montrera les funestes conséquences de la
politique anti-religieuse imposée par Vi-
telliuss à ses ambassadeurs.

« Chaque année, à Constantinople, les
dames de la haute société européenne s'as-
socient pour organiser une vente de charité
au profit des œuvres catholiques. L'hôpital
et les écoles que desservent les Sœurs de
Saint-Vincent-de-Paul sont en grande par-
tie entretenus au moyen des larges au-
mônes que provoque cette fête, à la fois
mondaine et charitable.

« L'ambassade française ouvrait tradi-
tionnellement ses portes à cet essaim de
brillantes vendeuses et contribua à la
bonne œuvre en lui prêtant ses salons. Ce
coin de terre française semblait aux Orien-
taux, comme à la colonie d'Europe, le sol
naturel de la charité catholique.

« Mais la République n'en a pas jugé
ainsi. Son représentant à Constantinople
a prévenu les dames françaises que, vu
la destination religieuse des aumônes re-
cueillies par leurs soins, l'ambassade ne
pourrait désormais leur continuer son hos-
pitalité. »

« Cette faute de notre gouvernement a
été tout aussitôt exploitée par de plus ha-
biles. M. de Bismarck, instruit du fait par
son ambassadeur, lui aurait aussitôt pres-
crit d'inviter l'Œuvre catholique française
à user de ses salons et de ses jardins.

« Les Allemands recueillent ainsi pièce à
pièce cet héritage précieux d'influence et
de protectorat exclusif qu'avaient obtenu
nos pères dans tout l'Orient et qu'ils re-
vendiquaient avec une jalousie patriotique.

« Nous souhaitons vivement que ce fait
si nouveau et si étrange ne se confirme
pas, car la croix, en Orient, c'était l'arme

de la France ; si la France rejette la croix,
elle reculera et perdra pied. »

Nous avons annoncé l'interpellation que
M. Camille Pelletan déposera à la rentrée
sur le retour de M. Roustan à Tunis, et sur
les actes de ce fonctionnaire pendant sa ges-
tion.

Nous apprenons que MM. Clémenceau et
Laisant demanderont également à interpel-
ler M. Gambetta sur la nomination de M.
Gérard, ex-lecteur de l'impératrice d'Alle-
magne, comme chef de son cabinet, et de M.
Weiss, comme directeur politique des affai-
res étrangères.

Plusieurs journaux annoncent que « les
commis-greffiers de tous les tribunaux civils
ont reçu l'ordre de commencer des recher-
ches ayant pour but de faire l'histoire de la
Révolution dans chaque département. Ces
documents formeront une œuvre compacte
qui paraîtra à Paris. »

Qu'une pareille œuvre doive être com-
pacte, rien de plus certain. Ce qui l'est
moins, c'est que la publication puisse en
être prochaine. Il est vrai que MM. les com-
mis-greffiers ne sont chargés que de « com-
mencer les recherches » ; d'où l'on peut con-
clure que ceux qui ont ordonné ces recher-
ches ne songent guère à les utiliser prochainement.
A moins, pourtant, que la création
d'un treizième ministère, dit « de l'histoire
de la Révolution », ne soit résolue à bref
délai pour coordonner et mettre au jour
« l'œuvre compacte. »

Voici, d'après le National, le texte du ser-
ment que les évêques seront tenus de prê-
ter :

« Je jure et promets à Dieu, sur les saints
Evangiles, de garder obéissance et fidélité au
gouvernement établi par la Constitution de
la République française.

« Je promets aussi de n'avoir aucune in-
telligence, de n'assister à aucun conseil, de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

II

DRAME OU COMÉDIE ?

— Drame réel, Gordien, disait le docteur Del-
cambre, misère navrante ! Comédie, monsieur de
Sardagne, comédie étudiée, répétée, mise en scène
avec un art tel que tous les assistants, excepté
vous, s'y sont laissé prendre, y compris la frui-
tière, corruption plus navrante encore ! Misère et
corruption ! les deux faces du paupérisme !

A ces mots, le docteur s'arrêta net sur le trottoir.
On était à la porte d'un café d'assez bonne appa-
rence, dont les tables empiétaient à l'extérieur.

— Le paupérisme, messieurs, continuait le sa-
vant, ou, en d'autres termes, la question sociale,
voilà ce que, par philanthropie, par charité, c'est-à-dire par amour, nous ne devons
cesser d'étudier pour chercher des solutions qui
nous sortent de notre état de barbarie.

— Barbarie ! répéta Manuel, vous plaisantez,
docteur !

— Messieurs, le sujet est intéressant et long à
traiter. Vous flânez, je crois ?

— Nous l'avouons.

— Moi je suis exténué par l'inspection du cloa-
que d'où je sors et dont le seul aspect, mon cher
Gordien, ferait bien souffrir votre estimable père.
Je vous propose donc de nous reposer ici.

— Sur le passage de tous les enterrements, dans
cet affreux quartier, fit Manuel ; appuyez-vous sur
mon bras ; je vous entraînai jusqu'au boulevard des
Italiens.

— Je suis harassé, vous dis-je ! répartit le doc-
teur, et il s'assit.

Alors, après avoir mangé lentement le reste du
pain et du fromage d'Italie, tout en caressant et
consolant ses deux enfants, après avoir réfléchi,
calculé, soupiré, Colas ouvrait une vieille armoire
où appendait, enveloppé de serge, un joli costume
de nouvelle mariée de campagne.

Il retira les épingles une à une ; l'enveloppe tomba.

— La belle robe à maman ! fit Denis.

— Oh ! que c'est mignon ! ajouta Céline.

Le just-au-corps était garni de velours et de
galons dorés ; la ceinture de couleur éclatante
miroissait au soleil qui pénétrait en ami dans l'af-
freux gilet. La jupe bariolée de garnitures rouges
avait un air cossu. Quant à la coiffe ornée de den-
telles, hélas ! elle manquait depuis assez longtemps.

Marie-Edmée l'avait elle-même vendue, pour
payer les frais d'enterrement de l'un des quatre
enfants qu'elle avait perdus, une fille de dix ans,
morte au mois de mars 1848.

— Non ! ces deux-ci ne mourront pas à Paris
comme les autres, comme leur pauvre mère, disait
Colas en décrochant, d'une main tremblante, la
pieuse relique, dernier gage de ses jours de bon-
heur.

— Pardon ! ma chérie, murmura-t-il, comme
pour s'excuser d'aller la vendre ; il faut bien leur
acheter des souliers, le voyage est si long !

Oh ! l'on a vu, l'on voit assez souvent et l'on
ne manquera pas de voir encore, parmi les gens
qui renoncent au travail des champs pour celui des
villes, un certain nombre d'individus améliorer
leur position ou même arriver à la fortune. D'heu-
reuses circonstances aidant, mais trop souvent
aussi à la faveur de l'improbable, ces campagnards,
transformés en citadins, provoquent par leurs
prosperités une émulation funeste.

— Si mon camarade Baptiste, qui ne vaut pas
mieux que moi, est dans l'aisance à Paris, si ma
cousine Jacqueline, qui n'était pas plus adroite que
moi, y ramasse de l'argent, tandis qu'ici je tra-
vaille rudement pour ne nouer les deux bouts
qu'avec peine, pourquoi ne ferais-je point comme
Baptiste ? Pourquoi ne rejoindrais-je pas Jac-
quette ? Allons à Paris ! Rien de tel que Paris !

Et l'on part !

L'on part comme partirent Colas et Marie-Edmée
qui, bien véritablement, gagnèrent assez vite leurs
sept à huit francs par jour.

Ils commencèrent donc par se dire que maître
Vaurant n'entendait rien à la vie de Paris, et se
moquèrent des ridicules prédictions de sa femme :

— Sois calme, Marie-Edmée, disait Colas, sau-
vage ou princesse, ce n'est pas une sorcière.

Et Marie-Edmée souriait au souvenir de ses crain-
tes superstitieuses.

Mais, hélas ! les mêmes souvenirs furent inter-
prétés bien différemment, quand se dressa devant
eux le spectre de la misère parisienne.

L'achat de leur ameublement les avait désargen-
tés. La location de leur logement, la nourriture,
les maladies, les couches, les pertes d'enfants, le
chômage et quelques friponneries dont ils furent
victimes, — des gages impayés, des pertes de
temps causées par de trompeuses promesses, —
réduisirent à presque rien leurs épargnes tant
projetées.

Au bout de quatorze ans d'alternatives, d'espé-
rances déçues, de petites veines suivies de décep-
tions, ils se virent plongés dans cette adversité
trop ordinaire que les gens des campagnes vien-
nent chercher à Paris.

La Révolution de 1848 consumma cette débâcle.
Car c'est surtout les frères existences qui sont

n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique; et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement. »

Si la question d'un message du Président de la République au début de la prochaine session n'a pas encore été agitée dans les conseils du gouvernement, M. Gambetta en a déjà parlé et aurait même affirmé qu'il était d'accord avec M. Grévy pour qu'il y ait un message.

M. Paul Bert vient de se saisir avec empressement du mandement que l'évêque de Grenoble a adressé aux fidèles de son diocèse, pour demander des poursuites immédiates contre ce prélat. Le conseil des ministres en est saisi depuis quelques jours.

La Lanterne publie l'information suivante, qui confirme pleinement l'existence des dissentiments dont on a parlé entre M. Gambetta et le ministre de l'intérieur :

« Nous croyons pouvoir annoncer que M. Waldeck-Rousseau donnera sa démission à l'ouverture de la session des Chambres.

» M. Gambetta, dans ses rapports avec le ministre de l'intérieur, considérait celui-ci comme un petit commis devant lui obéir aveuglément.

» Le dissentiment qui existe entre les deux ministres a eu pour point de départ les mesures qui ont été prises lors de la grève de la Grand'Combe. »

Plusieurs journaux ont fait connaître les poursuites judiciaires intentées par M. le comte Mastai, neveu du Pape Pie IX, contre le citoyen Léo Taxil. Celui-ci a publié un écrit abominable, intitulé : « Les amours secrètes du Pape Pie IX. »

La sainte mémoire du grand Pontife n'avait certainement rien à redouter de ces ignobles éclaboussures ; mais il était bon que la justice intervint et vengât l'outrage fait à la conscience publique.

Le Clairon a reçu de Montpellier une dépêche ainsi conçue :

« Léo Taxil a été condamné à SOIXANTE MILLE FRANCS de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans soixante journaux.

» Le tribunal a, de plus, ordonné la cessation immédiate de la publication, sous peine de 100 francs par chaque jour de retard. »

C'est là une satisfaction donnée à tous les catholiques de France et la réparation judiciaire d'un outrage que leur indignation avait déjà énergiquement flétri.

On lit dans le Progrès militaire :

« Le 12 décembre, une circulaire minis-

térielle déclarait que le service de quarante mois était abandonné ; — le 17 décembre, une nouvelle circulaire le rétablit de fait en prescrivant l'envoi immédiat en congé de 40,000 hommes.

» Que s'est-il donc passé entre ces deux dates si rapprochées ? Une chose fort simple. La direction du contrôle et de la comptabilité, qui n'avait pas été consultée le 12 décembre, et qui n'avait appris que par la presse militaire la suppression du service de quarante mois, a fait savoir à l'état-major général que le budget de 1882, tel qu'il est voté par le Parlement, ne permet pas de conserver l'effectif actuel.

» Le général Campenon s'est donc trouvé dans l'alternative, ou de faire passer 20,000 hommes par anticipation dans la disponibilité, ou de demander aux Chambres un supplément assez considérable de crédit.

» Le ministre de la guerre a reculé devant ces deux solutions et a préféré se déjuger. Voilà pourquoi le service de quarante mois va continuer. »

Quel gâchis ! s'écrie le XIX^e Siècle, peu suspect, assurément, d'hostilité au gouvernement républicain.

Le renvoi d'une partie de l'effectif ne constituerait-il point aussi une petite manœuvre en vue des élections sénatoriales ?

Etranger.

ALLEMAGNE. — La Gazette nationale de Berlin, du 30 décembre, publie la nouvelle suivante :

« L'ambassadeur spécial récemment envoyé à Berlin par le Sultan s'est efforcé d'engager M. de Bismark dans une politique turque en Afrique. M. de Bismark a conseillé à la Turquie de s'entendre directement avec la France et de se débarrasser ainsi de la coûteuse occupation de Tripoli.

» En sa qualité de président du conseil et de ministre des affaires étrangères, M. Gambetta a adressé à M. de Bismark ses remerciements pour ce bon procédé. »

M. de Bismark, qui entend rester le maître en Allemagne, n'aime pas le régime parlementaire qui lui crée de l'opposition. D'après le langage des feuilles officielles, il faut s'attendre à un coup d'autorité si les partis continuent à faire échec aux projets du chancelier.

Voici ce que nous lisons dans la Correspondance provinciale, de Berlin :

« La situation intérieure et extérieure est telle, dit l'organe officiel, que la nation allemande reconnaîtra de plus en plus que c'est auprès de la couronne qu'elle trouvera la protection de ses véritables intérêts ; les doctrines inventées par la passion des partis, et qui tendent à dénier au souverain le droit d'avoir une politique personnelle, ne prévaudront pas.

» L'année qui va s'ouvrir ne se passera pas sans bien des luttes pénibles ; mais la puissance que la couronne exerce de plus en plus sur

les cours dans toutes les classes de la population nous permet d'espérer une heureuse issue. »

Nous n'avons pas à défendre le parlementarisme contre M. de Bismark, ni l'opposition allemande, attendu que le régime gouvernemental de l'empire nous importe fort peu.

ITALIE. — La dépêche suivante fait connaître la fureur des sectes révolutionnaires d'Italie en présence des préoccupations qui dominent en ce moment le monde politique dans l'Europe entière :

« Dans un article intitulé *Un dernier mot, la Riforma* dit que le Pape doit parfaitement savoir que s'il réussissait à ébranler l'Europe contre l'Italie, elle succomberait sous le nombre de ses ennemis ; avant que Rome ne fût cédée, il ne resterait plus un prêtre dans la ville, plus une pierre au Vatican.

» Ce journal ajoute que la moindre intervention, la moindre observation provoquerait des mesures qui pourraient pousser l'Italie à la suppression de la Papauté.

» Le *Diritto* publie un article aussi menaçant, quoique les termes en soient voilés. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 décembre.

La Bourse est ferme. Les rentes tendent à s'améliorer. Le 3 0/0 oscille de 84.05 à 84.02.

Le 5 0/0 se tient à 114.25. Les valeurs terminent assez bien l'année et il reste à espérer que le début de 1882 soit aussi fructueux qu'il l'a été pour quelques-unes d'entr'elles et leurs heureux actionnaires.

En première ligne on ne doit pas manquer de mentionner le Crédit Foncier de France qui a soutenu vaillamment la lutte, et on sort triomphant à 1,800.

De son côté, le Crédit Lyonnais n'a pas manqué de se mettre en ligne et a atteint des cours élevés, 900.

La Société Française Financière a dépassé 1,020 pour rester à 1,030.

Les obligations de l'Hypothèque Foncière ont été des titres très-précieux pour l'épargne qui apprécie cette grande institution.

La Société Nouvelle a réalisé de grands progrès à 830.

Sur la Banque Romaine, les capitaux de placement ont bénéficié de grandes plus-values à 760.

La Banque Nationale du Mexique s'échange à de bons cours, c'est-à-dire à 705.

La Grande Compagnie d'Assurances est revenue à de meilleurs prix par suite des achats du comptant à 700.

Le Rio-Tinto est en marche vers les cours de 800, il reste à 780.

Sur la Société Générale de Fournitures Militaires, le comptant donne des ordres importants à 520.

On souscrit à 500 sur les actions d'Alais au Rhône; cette valeur entre maintenant dans la composition de tous les bons portefeuilles.

Le Maletta fait 515. Cette entreprise réalise de beaux bénéfices et peut prétendre à de hauts cours.

Sur les Messageries Fluviales, on cote 288.75.

La Laiterie est à 625.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'année 1881 a fini, au point de vue de la température, d'une façon assez rigoureuse : brouillard intense et glacié. Par contre,

l'année 1882 s'est montrée, à l'ouverture, très-bienveillante. Un véritable soleil printanier a brillé hier toute la journée.

Cela semblait une cruelle ironie dans la circonstance, et rendre plus frappante la tristesse du jour de l'an. Nos rues ne présentaient aucune animation ; une fois l'heure des visites officielles passée, il n'y a plus eu personne à se rendre visite. On dirait vraiment que les citoyens ont peur de se voir et de témoigner leur sympathie pour tels ou tels.

On redoute évidemment les dénonciations ; c'est tellement de mode aujourd'hui !

Par décret du 30 décembre, sur la proposition du ministre de la guerre :

M. de Sesmaisons, lieutenant-colonel hors cadres, attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, a été promu au grade de colonel.

M. Delherm de Novital, capitaine instructeur militaire à l'École de cavalerie, a été promu au grade de chef d'escadrons (choix).

Par décret du 29 décembre, le Président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, a conféré la médaille militaire à M. Cruat, brigadier de cavalerie de manège à Saumur ; 27 ans de services, 1 campagne.

CLÔTURE DE LA CHASSE.

Par arrêté préfectoral du 20 décembre dernier, la chasse sera close, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, le dimanche 15 janvier, à la chute du jour.

La clôture de la chasse à courre, à cor et à cris, sans armes à feu, est fixée au dimanche 19 mars suivant, à la chute du jour.

Par arrêté préfectoral du 5 décembre, est interdite l'introduction sur le territoire du département de Maine-et-Loire des plants de vigne, sarments, boutures et autres débris de la vigne, provenant des départements dans lesquels l'existence du phylloxera a été constatée.

LETRE DE TUNISIE.

Un enfant du Saumurois, détaché en Tunisie, a adressé la lettre suivante à ses parents :

« Gabès, 21 décembre 1881.

» Nous nous sommes embarqués à Sfax le 15 pour aller à Gabès, et notre traversée a été des meilleures.

» Le port de Gabès est peu important : on compte facilement les maisons, tant le nombre en est réduit, ce n'est qu'à deux kilomètres que se trouvent deux villages plus populeux. Mais, hélas ! quel triste spectacle ils présentent ! Nos boulets ont tout renversé, et les habitants, qui ont longtemps résisté et ne se sont rendus qu'à la dernière extrémité, couchent aujourd'hui à la belle étoile.

» Nous sommes campés à 500 mètres de la mer ; le jour est chaud, mais la nuit est

broyées, comme par des meules, lors des commotions politiques. C'était en vain que Colas ne reculait devant aucune espèce de labeur, tout y passa.

Tout, le mobilier, les vêtements, après les petites économies, tout ce qui avait représenté la chaumière du mari, les quatre sillons de la femme.

On était rangés ; qu'importe, puisque les recettes étaient nulles. On était probes, Dieu merci ! point d'escroqueries, point de déménagement furtif, toutes les dettes criardes étaient payées quand Marie-Edmée mourut à la peine.

Mais chaque jour qui commence est, pour le pauvre, un impitoyable créancier.

Le tapissier chez qui travaillait Colas fut mis en faillite par suite de la révolution. Colas se fit commissionnaire tout justement, hélas ! quand presque personne n'avait de commissions à donner.

En temps de crise générale, on économise sur tout. Des jours entiers se passaient sans une minute d'emploi.

Et le créancier fatal revenait tous les matins exiger la dépense quotidienne.

— Qui n'a jamais vécu au jour le jour ne sait pas ce qu'il y a de menaçant dans un lever du soleil.

Cette réflexion imagée est du docteur Delcambre qui la faisait en présence de Gordien et de Manuel, au moment où Colas décrochait la robe de mariée de sa femme.

Il l'empaqueta, y joignit tous ses effets, sauf sa

blouse la meilleure qu'il endossa, n'épargna pas les hardes des enfants, mais seulement mit à part pour chacun d'eux un rechange complet.

Ensuite il les embrassa encore.

— Ne sortez pas, dit-il, avant mon retour.

Enfin, après avoir pris ses dernières reconnaissances du mont-de-piété, il se précipita dans la rue.

En allant chez le brocanteur, il passa devant le docteur Delcambre, Gordien et Manuel de Sardagne, qui le reconnut :

— Tenez ! tenez ! messieurs, voici notre comédien, blouse neuve et propre par-dessus la vieille veste de velours ! Quel nouveau rôle va-t-il jouer avec son gros paquet sous le bras ? paquet volé sans doute !

Le commissionnaire Colas allait du pas d'un homme qui a pris une résolution désespérée.

Manuel fut tenté de le suivre, pour tâcher d'avoir le cœur net des suppositions par trop bienveillantes de Gordien ; il se levait déjà ; mais avant qu'il eût eu la possibilité de se séparer convenablement de son ami et du docteur, Colas disparut, caché par les voitures, par la foule ou par quelque coin de rue.

— Ah ! messieurs, reprit Manuel en se rasseyant, avec toutes vos sensibleries, vous commenciez à me déconcerter. Vraiment, vous avez failli m'émouvoir comme une simple portière à un mélodrame

de l'Ambigu. Mais me voici suffisamment édifié sur le compte de ce filou.

— Filou ! non, te dis-je ! répliqua Gordien. Le propos du gaillard qui a lâché l'enfant rend la supposition inadmissible.

— Eh ! le gaillard dont tu parles était peut-être compère !

— Allons donc ! pour deux pommes ! Je te défie de trouver une explication vraisemblable ! Tu vas vite en besogne, mon cher. Parce qu'un pauvre diable de commissionnaire cache sa veste en guenilles sous une blouse passable, il faut que ce soit un filou !

— Parbleu ! les deux pommes ne sont qu'un premier acte...

— Corne-bœuf ! messieurs, interrompit le docteur, contrarié par l'incident, reprenons, s'il vous plaît, la question préalable. Drame ou comédie, n'est-ce pas ? Eh bien ! la comédie, résultat d'une corruption raffinée, est plus affligeante encore que le drame, parce qu'elle est coupable, et qu'il est bien moins facile de vaincre la misère criminelle que de soulager la misère innocente. Je poursuis...

Colas, le point de départ de cette dissertation humanitaire, ne songeait pas, la veille, à quitter Paris avec ses deux enfants. Ne parvenant pas à gagner sa vie par le métier de commissionnaire, il aurait voulu se faire porteur d'eau. Un fonds était à vendre, et à très-bon marché ; malheureu-

sement il n'avait plus de quoi acheter le matériel ni la clientèle, véritable charge qui se négocie tout comme une étude.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 2 janvier 1882.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

Distribution : Wilhelm Meister, M. H. Leroy ; — Lothario, M. Mayan ; — Laërte, M. Vernon ; — Jarno, M. Groulard ; — Frédéric, M. Chrétien ; — Antonio, M. Puton ; — Philine, M^{lle} Mercier ; — Mignon, M^{lle} Guérin.

Bohémien, comédiens, seigneurs, dames, paysans, paysannes, etc., etc.

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

bien froide, et l'on ne néglige pas de s'envelopper dans sa couverture qui sert aussi de matelas.

Je crois bien que nous avons mangé notre pain blanc le premier à Sfax. Là, nous nous trouvions presque aussi bien qu'en caserne. A Gabès, c'est tout différent. Dans cet important port de mer, on ne trouve rien à acheter, même avec de l'argent. Le vin, et quel vin ! coûte 18 et 20 sous ; le tout est à l'avenant. Nous faisons des vœux pour n'y pas faire un trop long séjour.

La colonne Logerot est à 8 kilomètres de nous ; d'ici peu, croit-on, elle va se remettre en marche vers Tunis pour assurer la tranquillité de cette contrée. Quant à notre rôle, il est encore inconnu des simples mortels ; peut-être marcherons-nous à la suite de la colonne Logerot.

Nous avons assisté dimanche à une messe qui s'est dite non loin du port. Rien n'est aussi imposant que cette cérémonie dans ces plaines arides. Le prêtre, un moine expulsé de France, l'a dite sur un autel improvisé, près d'un gourbi construit d'alfa. Bien des officiers de tous grades y assistaient, et les soldats qui pouvaient disposer de leur temps s'y sont rendus en grand nombre. Nous avons bien quelques distractions, car le vent qui soufflait éteignait sans cesse les bougies de l'autel, et le jeune lévite, toujours un troupière de bonne volonté, noirci par le soleil d'Afrique, avait peine à soutenir le feu.

La réception des lettres et journaux de France est toujours une bonne aubaine ; tous les camarades se mettent en cercle et écoutent les nouvelles du pays avec un vrai bonheur.

Cette lettre vous arrivera à l'approche du premier de l'an : je vous souhaite une bonne année à tous, et je ne doute pas que parmi vos vœux pour moi vous ne mettiez en première ligne notre prompt retour en France. C'est bien notre rêve à tous.

Théâtre de Saumur.

Il y a huit jours, le *Rideau*, feuille théâtrale, publiait les lignes suivantes sur M^{lle} Mercier, la jeune première chanteuse légère, encore inconnue à Saumur, et qui paraîtra ce soir sur notre scène dans le rôle de Philine :

« Dès son enfance, M^{lle} Valentine Mercier, se sentant portée vers cet art si charmant, la musique, fit tous ses efforts pour connaître les secrets si nombreux du chant, qui ne vit que par le goût et le sentiment.

« Voisine de campagne de Ch. Massenet, ce dernier fut étonné des progrès qu'elle faisait de jour en jour, et il l'engagea à suivre la carrière artistique, si pénible et si aride, en lui conseillant de prendre M^{lle} Valgallier comme professeur.

« Malgré son jeune âge, son travail soutenu et persévérant amena forcément un développement de voix et de style qui permit de précipiter ses débuts.

« L'art scénique devant être joint à celui du chant, ce double travail ne l'effraya point, et après avoir suivi les cours de M^{lle} Patorel, professeur de déclamation au Conservatoire, elle débuta très-heureusement, prenant pour base le naturel, n'aimant pas de gros efforts, mais gardant toujours la distinction.

« Reçue à l'unanimité, la terrible carrière théâtrale lui était ouverte, les sympathies lui étaient acquises et le public, reconnaissant ses efforts, lui prodiguait des monceaux de fleurs qui venaient éclairer d'une douce nuance les nuages occasionnés par un travail pénible.

« Deux années en Belgique, pays musicien par excellence, où elle fut accueillie à l'unanimité, contribuèrent à lui donner l'assurance de la scène et lui permirent d'y récolter des lauriers justement mérités.

« Quelques représentations à Lille lui firent enregistrer des succès nouveaux.

« Dans ces conditions, elle ne signa aucun engagement, et attendit les résultats des débuts, convoitant Angers, Lyon ou Bordeaux.

« Le départ de M^{lle} Arnaud, notre première chanteuse légère d'opéra, la servit à souhait, et nous sommes heureux de constater qu'elle a été reçue à la presque unanimité, par 135 voix sur 196 votants, dans la ville de France la plus musicale et la plus difficile dans le choix des artistes. »

ANGERS.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a nommé une commission formée de

M^l. Guignard, Héry, Leroy, Loriot de Barny, Prieur, pour examiner les améliorations à apporter au Théâtre. Il a voté, en attendant, 3,500 fr. pour achat de lampes à huile pour éclairer les couloirs, escaliers, vestibules, concurremment avec le gaz.

On annonce que M. l'abbé Bodin, curé du Pin-en-Mauges, est nommé curé de la Madeleine, à Angers. Il sera installé dimanche 8 janvier.

TOURS.

L'Association artistique d'Angers, d'après les conseils et sur les instances de plusieurs dilettanti et amateurs de Tours, donnera prochainement un grand concert dans cette ville.

Cette solennité musicale doit avoir lieu, dit-on, le lundi 28 janvier, dans la salle du Cirque.

NIORT.

La ville de Niort vient de traiter pour la construction du bâtiment devant servir à l'Exposition artistique et industrielle qui doit avoir lieu en cette ville cette année.

Ce bâtiment occupera la rue de Bérulles, auprès du lycée.

La municipalité niortaise a cru devoir soumettre au concours public, entre les entrepreneurs de charpenterie de la ville, l'édification de ce bâtiment. Deux projets seulement ont été présentés, l'un par M^l. Métayer et Ducoing et l'autre par M. Huguel, entrepreneur des fêtes publiques.

Celui de M. Huguel, rédigé par M. Boucherie, architecte et ex-directeur des travaux de la ville, a semblé réunir toutes les conditions imposées par l'administration municipale, c'est-à-dire la force, la solidité et l'élégance.

Ce projet est une spécialité de charpente mixte, fers et bois d'invention toute récente, due à un constructeur poitevin, M. Mougruel, de Jaulnay (Vienne).

Ce système de charpente a déjà reçu dans divers concours régionaux et internationaux les plus hautes récompenses, notamment, en 1873, une grande médaille d'honneur.

Une épreuve publique de cette charpente a eu lieu, et la commission spéciale de construction de l'Exposition, présidée par M. Rimbaud, conseiller municipal, a été unanime pour en reconnaître les qualités déjà indiquées, la solidité et l'élégance.

Le bâtiment projeté aura 115 m. sur 42 m. 40 de largeur, soit une superficie de 4,826 mètres. Un vaste lanterneau établi sur la toiture et des châssis vitrés de grandes dimensions installés sur les côtés donneront accès à l'air et à la lumière.

Une façade monumentale fera face à la belle promenade de la Brèche.

La semaine dernière, dans le trajet d'un train lancé à toute vitesse entre Saint-Maixent et la Mothe-Saint-Héraye, un enfant de six ans, fils d'un employé de la Compagnie d'Orléans, est tombé par la portière, qui n'avait pas été fermée. Au premier arrêt, le père éploré est revenu trois kilomètres en arrière, et a eu le bonheur de trouver sain et sauf son fils qu'il croyait mort.

LES CARTES DE VISITE.

Nous sommes au moment de l'année où la consommation des cartes de visite atteint un chiffre fabuleux, chiffre que la statistique serait impuissante à préciser. A ce sujet, il n'est certes pas hors de propos de rappeler l'origine de ces petits carrés de papier, si généralement adoptés aujourd'hui.

En 1744, M. et M^{lle} de Pons, M^{lle} de Castellane furent les premiers à se servir de billets imprimés pour annoncer à leurs amis le mariage de leurs enfants. Jusqu'à cette époque, lorsqu'un mariage était sur le point de se contracter, les parents des deux futurs époux allaient eux-mêmes en faire part à toutes les personnes de leur connaissance.

Peu à peu on se fatigua de cet usage, et on s'arrangeait pour ne pas rencontrer les personnes auxquelles on rendait visite. Dans ce cas, on laissait à ces personnes des billets écrits à la main, contenant l'annonce du mariage. Les personnes de distinction ornaient ces billets de peintures allégoriques, d'arabesques et d'emblèmes.

On conserve à la Bibliothèque impériale (cabinet des estampes) le billet de mariage écrit de la main du célèbre duc de Richelieu, qui, sous le rapport des enjolivements,

est un véritable chef-d'œuvre ; le style laisse à désirer. Le voici :

« M. le duc de Richelieu a épousé, la nuit du 6 au 7 août 1734, au château de Montjau, en Bourgogne, la seconde fille d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, prince de Guise, comte de Harcourt. »

Dix années plus tard, M. de Pons, dont nous venons de parler, voulant sans doute économiser des frais de copie, s'avisait de faire imprimer ces sortes de billets, sur un très-petit format. Voici comment était conçue cette première lettre de faire part :

« Monsieur et Madame de Pons sont venus pour avoir l'honneur de vous faire part du mariage de Monsieur le marquis de Pons, leur fils, avec Mademoiselle de Brosse. »

A dater de ce jour, tous les billets de ce genre furent imprimés, ce qui amena, par une transition toute naturelle, la création des cartes de visite ; mais, pendant plusieurs années, elles restèrent l'apanage de la noblesse, et ce ne fut qu'à la Révolution que l'usage s'en généralisa.

La *Lanterne d'Arlequin*, illustrée, 40 centimes, se vend partout. — Sommaire du N^o 40 : La Magistrature sous la République ; le Recensement ; la Trêve des confiseurs ; Au bazar génois, Etrennes de 1882 ; Ce qui se passe ; Choses et autres ; Vive le Roi ! (chanson). Noël (conte). Grand succès de l'*Almanach d'Arlequin*.

Abonnements : Un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. Bureaux à Tours, 13, rue Richelieu ; Bureau de vente à Paris, 11, rue du Croissant. Bonnes remises en prenant par nombre. En vente, à Saumur, chez M. Déz, libraire.

Faits divers.

Mardi soir, l'entrée du public, à l'Opéra, a été signalée par un incident.

A huit heures, un équipage à quatre chevaux s'est engagé dans le passage autrefois réservé à Napoléon III.

La foule se demandait avec curiosité : Quel est donc le personnage qui vient à l'Opéra, par l'entrée réservée aux souverains ?

Soudain on a vu descendre de voiture M. Gambetta, président du conseil.

Il y a des assistants dans la foule qui ont crié : *Vive l'Empereur !*

L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

On lit dans l'*Impartial du Finistère* :

« Dans un de nos précédents numéros, nous annoncions l'arrestation et l'incarcération du sieur Guyader, instituteur laïque à Audierne. Le *Finistère* a trouvé bon de faire suivre cette nouvelle des réflexions suivantes :

« Ce misérable n'a que 20 ans à peine. Pendant trois ans, de 1877 à 1880, il a appartenu à l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne en qualité de novice et d'instituteur-adjoint. »

« Le misérable Guyader a certainement fait partie de l'Institut des Frères, mais il en a été chassé.

« C'est alors que l'Université lui a ouvert ses bras.

« Si donc la responsabilité des crimes odieux commis par cet instituteur doit incomber, comme le semblerait vouloir dire le *Finistère*, à tout autre qu'à lui-même, c'est à l'Université seule qu'elle incomberait.

« Au reste, si les congrégations religieuses se donnent bien de garde de recevoir les hommes tarés chassés des administrations publiques et expulsent soigneusement ceux de leurs membres qui pourraient porter atteinte à l'honneur de l'Ordre, il n'en est pas de même du gouvernement républicain, qui crée au besoin des places pour les prêtres interdits, témoin le citoyen Quilly, et ouvre les portes de l'instruction primaire à tous les frères défrôqués, sans parler des bureaux de rédaction des feuilles républicaines, dans lesquels tout rebut de séminaire ou de congrégation religieuse est sûr de trouver la plus large hospitalité. »

La neige. — On lit dans la *Gazette de Wess* du 28 décembre :

« De mémoire d'homme, la neige n'était pas tombée avec autant d'abondance que dans la région de l'Eifel, il y a quelques

jours. Sur la ligne de Montjoie à Buttgenbach et à Malmédy, la neige avait une hauteur de plusieurs mètres, et, près de Buttgenbach, elle atteignait même les isolateurs des poteaux télégraphiques.

« Les communications sont naturellement interrompues. Plusieurs voitures des postes sont bloquées par la neige ; les postillons et les voyageurs ont pu cependant, à l'aide de chevaux, gagner les villages les plus proches ; quant aux bagages, ils n'ont été mis en sûreté que le lendemain.

« Le service postal se fait tant bien que mal par des postillons à cheval. »

Nouvelles à la main.

Un voyageur monte en tramway et, s'adressant au conducteur, d'un ton impérieux et hautain :

— Vous me descendrez avenue Bosquet, n^o 36 !

— Y a-t-il une porte cochère ? demande humblement le conducteur.

— Non, répond le voyageur étonné.

— C'est dommage, réplique le conducteur, sans cela j'aurais fait entrer la voiture !

Un dîneur s'est attablé dans un restaurant à 21 sous et y déguste un plat de macaroni dans lequel il découvre tout à coup un sept de pique.

Il appelle le maître de l'établissement :

— Voyez ce que je trouve : un sept de pique !

— Eh bien ?

— C'est se moquer du public.

— Ah ! ça, est-ce que vous vous figurez que pour 21 sous je vais vous flanquer un roi d'autout ?

Dans un champ, les femmes causent en arrachant les navets :

— O les beaux navets !

— Ma chère, reprend la femme du garde-champêtre, on ne dit pas des navets. On dit des naveaux !

Bibliographie.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 120 MILLIONS de FRANCS

FONDÉE EN 1864

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons de la C^{ie} de l'Ouest et de la C^{ie} Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

A VENDRE

Une bonne Machine fixe HORIZONTALE

Force nominale 4 chevaux, avec chaudière à deux bouilleurs de force bien supérieure à la machine, réservoir avec réchauffeur, tuyauterie, un giffard et accessoires.

S'adresser, pour voir et acheter le tout, maison MAZoyer, BALME et C^{ie}, 14, quai de Limoges, ou à M. HUBERT, constructeur-mécanicien, à la Croix-Verte, Saumur.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELEINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EN VENTE :

ALMANACH D'ARLEQUIN

96 pages illustrées, 20 cent. (15 fr. le cent.)

On peut adresser immédiatement les demandes à Tours, rue Richelieu, 13, et à Paris, chez Bernard, rue du Croissant, 14.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,

phlegmes, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, leucorrhée, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-

tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PSYCLÉT, instituteur à Eynan ças (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BRASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
8 25 —	—	—	—
11 15 —	7 39 soir.	—	—
1 17 soir.	4 55 —	—	—
4 55 —	—	—	—
7 50 —	11 48 —	—	9 10 soir.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 30 matin.	9 h. 18 matin.	9 h. 53 matin.	—
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	—
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	—
6 45 —	10 47 —	11 20 —	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

En tout ou partie,

UN JARDIN

Situé au Champ-de-Foire.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (766)

A CÉDER

ÉPICERIE, ROUENNERIE

DÉBIT DE VIN.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE GRANDE MAISON

Occupée par les pompes funèbres, quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M. GARBAUD. (828)

BONNE OCCASION

A VENDRE

UNE PETITE VOITURE ET PETIT

CHEVAL.

S'adresser à M. SARGET ou à M. RAIMBAULT, maréchal. (794)

AVIS

LES MAGASINS DE LA CLANSEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR.

Demandent deux apprentis

pour les modes. (543)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans

demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur

BEAUFUME, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.

UN HOMME MARIE, âgé d'une quarantaine

d'années, connaissant l'agriculture et tout ce qui regarde l'élevage

de bétail, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatrizer les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PROUVENT CERTIFIÉ que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PNEUMONIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARBERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicière, rue d'Orléans. (443)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

RIELLANT

Chirurgien-Dentiste,

49, rue Royale, Saumur,

Au premier.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,

Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

REGUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4^o avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr.

DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 4 fr.

POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.

Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féry, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccone, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris,

Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION : Paris, place

Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un

Mandat de poste.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine,

à Paris.

ETRENNES UTILES

MACHINES A COUDRE

De tous les systèmes

L'ELIAS HOWE avec ses derniers perfectionnements et son nouvel appareil à repasser le linge.

Les systèmes Hurlu et Hautin, Seidel et Naumann, etc., modèles riches

marchant à la main ou au pied.

Machines à main, depuis 28 francs.

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

ou 10 0/0 au comptant.

Chez M. THAVENARD, mécanicien à Saumur.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S. G. D. G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'inspiration des vapeurs de

GOUDRON

Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de ne pas se corrompre. Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Camphre.

RENFERNANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1, 50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur MAGNES-LAHENS Pharm. TOULOUSE (H. G.)

Envoi FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. BATAUX, pharmacien.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'impression soussignée.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE